



16.02.2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pôle Emploi, l'ADSI Technowest et la Ville de Mérignac : partenaires du développement économique et de l'emploi

La collaboration entre la Ville de Mérignac, l'Agence locale de Pôle Emploi et l'ADSI Technowest est ancienne. Combiner « emploi » et « développement économique » dans une même stratégie est un objectif commun aux trois partenaires. La convention signée ce jour par Alain Anziani, Maire de Mérignac, Jean-Marc Guillembet, président de l'ADSI Technowest, Benoît Meyer, directeur territorial de Pôle emploi et Christian Ballu, directeur de l'agence Pôle emploi de Mérignac formalise ce partenariat afin de développer un plan d'actions commun au bénéfice du territoire, de ses entreprises comme de ses demandeurs d'emploi et notamment les plus fragiles d'entre eux.

L'année 2016 a vu les liens se renforcer entre les trois partenaires, les échanges s'intensifier et les premiers projets communs se concrétiser (Objectif Emploi, 1^{ère} semaine de l'emploi dans la relation client, recrutements de Canopée Café, Chullanka, Au Bureau, Eurasie...).

Mérignac mène une action volontariste sur les politiques publiques d'emploi et de développement économique sur son territoire. Objectif : favoriser le développement économique de la Ville et en maximiser les effets bénéfiques sur l'emploi local et notamment au profit des publics les plus éloignés.

L'attractivité économique de Mérignac

2016 a été marquée par une activité particulièrement intense pour l'économie mérignacaise avec l'implantation du nouveau campus Thales (2.700 emplois), celle de Dassault Falcon Service, la décision de Castorama d'investir 30 millions d'euros pour la construction de son nouveau magasin « pilote » sur 17.000m². Des entreprises innovantes se développent également sur le territoire (Ex : AT Internet) ou s'y implantent (Ex : Ixxi, Axa Wealths Services). La zone commerciale, l'une des plus importantes à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine continue également son développement à travers plusieurs implantations marquantes comme l'enseigne Eurasie ou le restaurant Canopée Café.

Le dynamisme de l'Aéroport (5.8 millions de passagers, +9% comparé à 2015), qui vient d'être désigné « aéroport de l'année » dans sa catégorie par ses pairs, est également à mettre à l'actif de cette année exceptionnelle.

Cette attractivité du territoire se traduit notamment par de la création d'emplois. Sur ce plan, la situation de la Ville est également inédite : 50.000 emplois (dont 40.000 privés).

Emploi : une situation paradoxale

Avec 53.000 emplois pour 70.000 habitants et plus d'un emploi par actif, Mérignac connaît une situation exceptionnelle.

Le nombre de recrutements croît à Mérignac plus qu'ailleurs (+ 14% comparé à 2015 soit 3 points de plus que sur le bassin d'emploi de Bordeaux et 5 points de plus qu'en France). 13.500 offres d'emploi ont été enregistrées sur les 12 derniers mois

Le nombre de recrutements durables augmente plus sensiblement à Mérignac qu'ailleurs (+ 20% comparé à 2015 soit 6 points de plus que sur le bassin d'emploi de Bordeaux et 8 points de plus qu'au niveau national). 8.000 offres d'emploi durables ont été enregistrées sur les 12 derniers mois. 4 Mérignacais sur 10 travaillent à Mérignac (contre 2 habitants sur 10 qui travaillent dans leur commune de résidence à l'échelle du bassin d'emploi).

Malgré ces chiffres très satisfaisants, la Ville connaît aussi un paradoxe : le territoire compte environ 7.000 demandeurs d'emploi.

Face à cette situation la Ville met en œuvre différents dispositifs : accompagnement du développement des entreprises, valorisation du bassin d'emploi, des filières et des métiers qui recrutent (Objectif emploi en novembre 2016), un soutien financier et logistique aux associations qui œuvrent sur ces thématiques (474.000€ sont dédiés à ce soutien dont 80% à destination des acteurs de l'emploi et de l'insertion soit 10% du budget global des subventions aux associations).

La convention entre la Ville, l'ADSI et Pôle Emploi renforce la collaboration en faveur du développement économique du territoire et son impact sur l'emploi local. Elle met en avant 4 types d'actions :

Améliorer l'offre de services à destination des demandeurs d'emplois

- Partage d'informations statistiques et « de terrain », sur les implantations et développement d'entreprises pour anticiper les besoins RH (Ex : anticipation des besoins RH sur le Village Décathlon).
- Aide à l'inscription et à l'accès aux services de Pôle Emploi à l'ADSI avec un accompagnement humain si nécessaire.
- Mise en place d'actions spécifiques pour les quartiers « Politique de la Ville »
- Développement d'actions de promotion de l'égalité et de la diversité, de lutte contre les discriminations auprès des entreprises.
- Événement commun tel qu' « Objectif Emploi » (1^{ère} édition à l'automne 2016) pour améliorer la connaissance du marché du travail.

Développer une offre de service simple et pertinente en direction des entreprises

- Mettre en place des actions communes pour aider les entreprises à recruter et à accéder aux dispositifs d'aide à l'embauche.
- Organiser le plus en amont possible l'élaboration d'un plan d'action pour favoriser les recrutements des entreprises qui s'implantent.

Développer une culture du partenariat entre les équipes

- Un technicien identifié est en charge d'ouvrir toutes les portes de son « institution » à son partenaire.
- Les événements, initiatives, projets sont partagés afin de rechercher la complémentarité et d'éviter la redondance.
- Echanges permanents d'informations (identification de problématiques RH ou économiques dans les entreprises, mouvements d'entreprises...).

Développer une expertise partagée du territoire

- Mettre en place un baromètre local de l'emploi et des études spécifiques.
- Partager les moyens (communication notamment) pour poursuivre les objectifs communs.

Contacts presse :

Ville de Mérignac

Virginie Bougant

Chargée de communication
et des relations presse

v.bougant@merignac.com

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

Pôle emploi

Loran Harmand

Service presse, Pôle emploi

loran.harmand@pole-emploi.fr

06 18 04 31 07